PRÉFET
DU CALVADOS
Liberté
Égalité
Fraternité

Reconstitution de la crue du Cirieux du 25 juin 2019

Boite à questions de la réunion de présentation au public du 3 décembre 2024

NB : les identités des personnes ont été anonymisées

Questions	Réponses
La démolition de la maison du Héron en bordure du Cirieux, appartenant à la ville, est-elle programmée ?	Cette démolition est prévue à terme mais non programmée à ce stade (qu'elle soit intégrée au futur PAPI ou non, dans la mesure où la liste des bâtiments à démolir dans le cadre du PAPI sera effectivement définie lors de l'élaboration de ce programme). *Réponse indiquée par la Ville de Lisieux (Direction de l'aménagement urbain)*
Une alarme sur les téléphones est-elle prévue ? Quelle prise de niveau (type Vigicrues) est prévue sur le Cirieux ?	Tout d'abord, des systèmes d'alerte existent actuellement pour des petits bassins versants comme celui du Cirieux (consultables sur https://apic-vigicruesflash.fr/). Il sera étudié si ces systèmes d'alerte peuvent apporter des gains sensibles en matière de mise en sécurité des personnes et s'ils doivent être complétés par d'autres dispositifs. Et en fonction de ces éléments, des alertes par téléphone pourront être prévues.
Pourquoi les 2 murets de la cascade forment un goulet au niveau de la chute et tous les embâcles restent en haut ?	Il s'agit d'une passe à poissons installée sur le Cirieux quelques mètres en amont du pont de la Résidence Malicorne à Saint-Désir. La conception de cette passe à poissons implique effectivement que quelques branchages s'y bloquent (le nettoyage est à la charge des propriétaires riverains). Plus largement, le Cirieux est très artificialisé lors de sa traversée de la résidence Malicorne, posant ainsi la question de sa restauration (lit mineur + lit majeur).
A disposition pour réfléchir et débattre au besoin	A contacter
Demande à être contacté	A contacter